

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 22 décembre 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO	Michel GROSS	Julie PILLETTE
Nicole BERNARD	Jean-Luc HOSY (àpd pt 4)	Christophe PORTE (àpd pt 4)
Philippe BOLMONT	Françoise LAPICQUE	Anthony SCREMIN (àpd pt 4)
Philippe BORDES	Emmanuel LEGRY	Bernard SIMONIN
Yohan DECLOMESNIL (àpd pt 4)	Adeline LENGERT (àpd pt 3)	Dominique THIRION
Jean-Marie DEPARDIEU	Jean-Claude LIEBON	
Hervé VAZART (CD10)	Yann DEPRE (CD52)	Claude SPIECKER (CD68)
Alain PERRON (CD51)	Nicolas VEJUX (CD67) (àpd pt 4)	Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Michel MARTIN	Julien DUPONT (CD08)	Catherine GERMAIN (CD55)
Corinne STOFFEL	Claude BERNARDIN (CD54)	

Absent : Françoise NOMINE (CD57)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Invités :

Gérard CHERET Patrick SOILOT

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des excusés et rappelle l'ordre du jour chargé de la séance. Il annonce qu'il a invité Gérard CHERET et Patrick SOILOT, membres de l'Instance Régionale de Discipline qui s'est réunie avant cette réunion, à assister aux travaux du Conseil de Ligue.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur l'Assemblée Générale de la Ligue qui a eu lieu le 29 octobre, et se félicite de la bonne participation des clubs à celle-ci.

Il fait part des deux courriers reçus des clubs de Barr et de Briey, les présidents contestant les pénalités financières infligées à leur club du fait de leur absence. Le Secrétaire Général ayant répondu aux deux présidents.

Le Président revient ensuite sur l'Assemblée Générale Fédérale qui a eu lieu le 9 décembre, et avait surtout pour objet le vote du budget prévisionnel 2018. Cela s'est traduit par une augmentation du tarif des licences (2,00 € pour les licences traditionnelles, 1,00 € pour les licences promotionnelles juniors, seniors et vétérans et 0,50 € pour les autres licences promotionnelles). L'adoption du budget prévisionnel a été difficile et a provoqué un débat sur l'intégration du budget concernant la Coupe du Monde. Le budget a été finalement validé par environ 55% des délégués.

Depuis le dernier Conseil de Ligue, les trois CROS du Grand Est ont tenu leurs Assemblées Générales, et la Ligue était représentée lors de chacune d'entre elles. L'Assemblée Générale constitutive du CROS Grand Est aura lieu en avril 2018.

Le Président s'est ensuite félicité des brillants résultats obtenus en Coupe ETTU par les deux équipes féminines de Metz et Etival, qui se sont qualifiées pour les 1/8ème de finale de fin janvier.

Il annonce ensuite avoir rencontré le Directeur du CREPS de Nancy, accompagné par le Directeur Général des Services et le Coordonnateur Technique Régional, terminant ainsi ses rencontres avec les CREPS.

Pierre BLANCHARD fait part également d'un courrier du Président du club de Manom concernant son inquiétude sur le subventionnement régional des équipes de haut niveau, la Région Grand Est ne subventionnant que les 3 niveaux les plus élevés. Le Président partage son point de vue et relaiera si besoin ce problème aux instances régionales.

Le Président note avec satisfaction l'organisation par le club de Maizières les Metz, début décembre, des Championnats de France des Régions du Sport Adapté.

Pour terminer, il explique qu'un Conseil de Ligue supplémentaire a été ajouté à la date du 23 mars 2018, afin de laisser un temps supplémentaire à la Commission Sportive Régionale pour l'élaboration des règlements sportifs 2018-2019, et aux financiers pour l'élaboration des futurs tarifs régionaux.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

2.1- PUBLICATIONS (Emmanuel LEGRY)

Emmanuel LEGRY, Vice-Président Délégué, annonce que la revue régionale GETT a été diffusée au début du mois de décembre et que le prochain numéro paraîtra en mars. La périodicité de cette revue sera de 3 par saison sportive.

En ce qui concerne l'annuaire régional, celui-ci a été diffusé dans les délais prévus à plus de 700 exemplaires rien que dans les clubs.

2.2- MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES (Michel MARTIN)

Le Vice-Président Délégué Michel MARTIN étant excusé, retenu par ses activités professionnelles, le Président Pierre BLANCHARD annonce que la Ligue envisage de se porter candidate à deux manifestations fédérales en accord avec les clubs de Vittel et de Pont à Mousson.

POINT 3 - PROJET DE PERFORMANCE REGIONAL NOUVELLE FILIERE REGIONALE D'ACCESSION AU HAUT-NIVEAU (Pierre BLANCHARD et Guillaume SIMONIN)

En introduction, Pierre BLANCHARD rappelle au Conseil des Ligue les visites des différents CREPS, ainsi que celle du club de Metz. L'ensemble des responsables de ses différentes structures ont été informées que la Ligue était en phase de réflexion sur son organisation en direction du haut niveau.

Monsieur le Maire de Schiltigheim a été aussi consulté sur la salle spécifique en cours de réalisation.

La parole est ensuite donnée à Guillaume SIMONIN qui fait une présentation de l'état de la réflexion sur le plan de performance régionale (PPR) et sur la réorganisation du Pôle Espoirs. Cette réflexion est basée sur les orientations fédérales définies au travers du plan de performance fédérale (PPF), mais aussi sur un constat qui a été fait sur les résultats obtenus au cours de la saison précédente :

- aucun jeune retenu au stage national de détection en juillet 2017 ;
- faiblesse de la participation des joueurs du Pôle Espoirs au niveau de la nationale 1 du critérium fédéral. Avec moins de 50% de jeunes participant à la N1, la Ligue est parmi celles ayant le plus faible taux de représentation.

Concernant les objectifs, Guillaume SIMONIN souhaite travailler en direction du public des 4/7 ans, et cela en collaboration étroite avec les Comités Départementaux. Cela doit passer par un meilleur suivi des actions menées dans les départements et une évolution des stages régionaux, ce qui doit permettre de mettre en place un suivi d'un groupe régional de détection, avec un Responsable Régional de la Détection en charge de ces dossiers prioritaires.

Guillaume SIMONIN présente aussi les réflexions concernant le Pôle Espoir, et son cahier des charges, en rappelant que son rôle premier est d'alimenter les Pôles France. Son activité essentielle devra être axée sur les catégories minimales et cadets, tout en pouvant accueillir des benjamins ou des juniors.

Pour ces jeunes, le volume d'entraînement hebdomadaire devra se situer entre 15 et 20 heures, ce qui sous-entend une scolarité aménagée, l'existence d'un soutien scolaire, deux entraîneurs à plein temps, des relanceurs et une uniformité de lieu si possible en environnement CREPS.

Le maintien de trois sites, comme c'est le cas actuellement, représente non seulement un coût que la Ligue ne peut assumer, mais aussi une grave dispersion des compétences humaines, des besoins matériels et des talents.

Pour cela Guillaume SIMONIN propose donc l'organisation suivante :

- Un Centre Régional d'Entraînement, axé sur les poussins et benjamins éloignés de structures fortes ;
- Un Pôle Espoir sur un site unique, axé sur les catégories minimales et cadets ;
- Et enfin appui sur un Centre d'Entraînement et de Formation de club pour nos juniors à potentiel identifiés par la Ligue.

La localisation proposée de ces trois structures serait alors la suivante : CREPS de Reims pour le Centre Régional d'Entraînement, CREPS de Strasbourg pour le Pôle Espoirs, club de Metz TT pour le Centre d'Entraînement et de Formation, sous couvert bien entendu d'acceptation par ces trois entités. Le calendrier de la mise en place de cette réforme étant fixé au début du mois de septembre 2018.

Suite à cette présentation un large débat s'engage, en particulier sur l'avenir de Cyril MAYEUX et des entraîneurs officiant à Metz.

Guillaume SIMONIN annonce que sur le site de Metz, les entraîneurs sont des salariés du club. En ce qui concerne Cyril MAYEUX, il restera bien évidemment Cadre Technique de la Ligue et il lui sera proposé de devenir Responsable Régional de la Détection.

Julie PILLETTE s'inquiète sur les jeunes qui, rentrant en 6^{ème}, devront aller jusqu'à Strasbourg, ce qui au niveau des distances ne sera pas simple pour les enfants dans l'ancienne Champagne-Ardenne. Guillaume SIMONIN fait remarquer que si le Conseil de Ligue adopte le principe d'un seul site pour le Pôle Espoirs, quelle que soit sa localisation, la question des distances sera à l'ordre du jour.

Bernard SIMONIN intervient pour dire qu'il vaut mieux s'engager sur un projet évolutif pour le pôle espoir et qu'il faut accorder une priorité à la formation de nos entraîneurs pour améliorer l'efficacité de notre détection. L'entraînement de proximité, réalisé au sein des clubs pour les "petits" et coordonné par les comités départementaux, doit en effet être de qualité, car il est essentiel pour la détection de nos jeunes talents.

Enfin, Le Président Pierre BLANCHARD précise que l'option CREPS de Strasbourg pour le Pôle Espoirs n'est pas une solution définitive, un premier bilan se faisant à l'issue de la prochaine saison pour voir si les conditions, tant humaines que matérielles, sont satisfaisantes. Il soumet ensuite les propositions faites par le Coordonnateur Technique Régional au vote du Conseil de Ligue.

Le Projet de Performance Régional et la nouvelle filière régionale d'accession au haut-niveau, tels que présentés, sont adoptés par 20 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre.

POINT 4 - FINANCES ET PARTENARIAT

4.1- POINT FINANCIER (Christophe PORTE et Dominique THIRION)

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, n'ayant pas d'informations particulières à donner, le Trésorier Général Dominique THIRION, annonce au Conseil de Ligue que le nouveau logiciel comptable est opérationnel et que la saisie des informations comptables a été faite jusqu'au 30 novembre.

Il annonce qu'un acompte a été versé vers la mi-décembre aux comités sur les quotes-parts qui leur sont redevables, et que le solde sera versé début janvier.

4.2- ETAT DES COMPTES CLUBS (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait le point sur la situation financière des clubs vis-à-vis de la Ligue en se félicitant de l'effort fait par ceux-ci depuis le dernier Conseil de Ligue, le solde n'étant plus que de 81 K€ contre plus de 230 K€ fin octobre.

Les sommes versées par les clubs s'élèvent à 543 K€ soit un peu plus de 87% des sommes dues, ce qui est un bon taux de recouvrement et permet à la Ligue d'avoir une situation financière saine à ce jour et de pouvoir honorer factures importantes à la Fédération notamment.

POINT 5 - SECRETARIAT GENERAL

5.1- POINT D'ACTUALITE (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, annonce que l'Instance Régionale de Discipline vient de se réunir juste avant cette réunion, et qu'un compte rendu sera donné ultérieurement. Il annonce le fonctionnement normal de l'ensemble des commissions régionales lors de cette première phase.

5.2- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente un état des licenciés au 21 décembre. Il montre une situation inquiétante en ce qui concerne les licences traditionnelles, tous les comités ayant une perte de licenciés par rapport au 31 décembre 2016. Au niveau de la Ligue, le retard est de 544 licenciés (- 6,44%). Il y a des inquiétudes plus importantes en ce qui concerne les départements de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, où la baisse enregistrée dépasse les 10 %.

A ce jour, un seul département augmente son nombre de licenciés, celui de l'Aube (+15 par rapport au 31/12/16), et un autre, la Haute Marne, en ayant autant.

Autre sujet d'interrogations, la participation au Critérium Fédéral, bien que la réalisation d'études ne soit pas chose aisée puisque les informations sont saisies différemment dans SPID d'un comité à l'autre. Il apparaît néanmoins que pour le 2ème tour, nous ne comptons que 1620 inscrits contre 1921 au 30 juin 2017, soit un retard de plus de 300 inscrits que les inscriptions pour les deux tours restants ne devraient pas permettre de rattraper.

5.3- REGLEMENT DU MERITE REGIONAL (Jean-Marie DEPARDIEU)

Le Président du Conseil de l'Ordre, Jean-Marie DEPARDIEU, présente le règlement proposé pour cette distinction, en indiquant que les médailles de bronze seront remises lors des Assemblées Générales des comités départementaux.

Il indique qu'il a également semblé souhaitable que, pour l'attribution des médailles de bronze, les comités départementaux puissent donner leur avis.

Le règlement du Mérite Régional est adopté à l'unanimité.

Le Président Pierre BLANCHARD trouve dommage que nous appelions des personnes absentes à la remise de médailles lors de nos Assemblées Générales, et souhaite que désormais elles ne soient que rapidement citées en cas de non présence.

POINT 6 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

6.1- POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, fait le bilan des rencontres du groupe de pilotage dont les comptes rendus se trouvent sur le site de la Ligue.

Il évoque également le retour de l'étude sur l'accompagnement des clubs qui sera développée ultérieurement.

Pierre LEGENDRE intervient ensuite pour faire le point sur les actions de développement qui se mettent en place au niveau de la ligue.

Pour le « Ping Santé Grand Est », l'action a été lancée en novembre, et les premiers dossiers de candidature sont arrivés. Julie PILLETTE indique que cette action va demander à nos cadres impliqués dans cette action la nécessité d'acquérir des compétences pour accueillir les personnes porteuses de pathologies particulières. Pour cela il faudra élaborer un projet de formation avec le médecin de ligue. Jean-Luc HOSY est entièrement d'accord avec cette proposition, en précisant que nos cadres devront avoir une approche généraliste.

Hervé VAZART rappelle que Christophe DO a suivi le cursus de formation. Pierre LEGENDRE lui répond que ce dernier a reçu toutes les infos pour qu'il s'intègre au dispositif s'il le souhaite.

Pour le dispositif « Ping à l'école », Adeline LENGERT annonce au Conseil de Ligue que le projet de formation des enseignants est en phase terminale et qu'une première formation test allait être organisée en Alsace avec la participation de 25 enseignants, chacun d'entre eux recevra une clé USB où il pourra retrouver tous les documents utiles à la mise en place de cette action.

Un kit comprenant tout le matériel spécifique au tennis de table (raquettes, balles, filets, ...) sera aussi mis à disposition.

Adeline LENGERT indique aussi que d'ici au 30 juin 2018, un contact avec tous les inspecteurs d'Académie sera pris pour les informer de cette action et pour organiser avec eux les formations des enseignants.

A une question concernant son extension au niveau des collèges et des lycées, Adeline LENGERT répond qu'actuellement la priorité était donnée au primaire car cela rentrait dans le cadre de la détection.

Dernière information sur le sujet, Adeline LENGERT précise qu'une contractualisation avec les clubs environnant est indispensable à la réussite de l'action, car il faut des passerelles entre l'école et les clubs.

6.2- POINT SUR LES CONVENTIONS AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN fait un bilan complet des rencontres avec les Comités Départementaux au cours des deux derniers mois. Il les a tous rencontrés sauf la Haute Marne, avec qui une entrevue est prévue au cours du premier semestre 2018.

Chaque Comité Départemental a formulé et formalisé quatre axes de développement pour la durée de l'olympiade, ainsi que des actions concrètes à réaliser dès la saison 2017/2018.

Le constat principal qui ressort des échanges est qu'au niveau de chaque comité, la disponibilité des bénévoles s'essouffle avec le temps, et qu'il devient indispensable d'accélérer la professionnalisation de l'encadrement pour rester efficace et performant.

Dans le courant du mois de janvier sera élaborée une proposition des aides que la Ligue pourra apporter aux départements pour les accompagner dans leurs actions, sachant que ces aides ne seront pas obligatoirement ou exclusivement des aides financières.

6.3- FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT intervient ensuite sur l'accompagnement des clubs, en faisant le compte rendu de la conférence "Osons développer le Ping" qui a eu lieu à Chépy avec 17 participants.

Trois autres actions de Diagnostic ont été réalisées et d'autres sont prévues d'ici à la fin de la saison.

Pour mailler parfaitement le territoire, et conformément aux décisions prises précédemment, Pierre LEGENDRE annonce qu'une formation d'Accompagnateur de Club sera organisée avec le soutien de Sport Value sous la forme de deux fois trois jours, en Avril et en Juin.

POINT 7 - GESTION DE L'ACTIVITE

7.1- RETOUR SUR LA PREMIERE PHASE DE LA SAISON SPORTIVE (Corinne STOFFEL)

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, étant retenue par ses obligations professionnelles, Françoise LAPICQUE présente le bilan de la première phase.

Au niveau du championnat, rien de particulier, hormis des difficultés rencontrées lors de la dernière journée de championnat à cause des mauvaises conditions climatiques. Des rencontres se sont déroulées avec retard et deux n'ont pas eu lieu, la Commission Sportive accordant le report de ces deux rencontres.

Des évolutions ont été amenées positivement dans le déroulé du Critérium Fédéral et, pour les Interclubs Régionaux, il est proposé la suppression des rencontres de classement non indispensables pour terminer à une heure plus convenable, et ce dès le deuxième tour.

La modification du règlement des Interclubs, avec application immédiate, est adoptée à l'unanimité.

7.2- ETAT DES REFLEXIONS SUR LA MISE EN PLACE DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES 2018/2019 (Françoise LAPICQUE)

Un Conseil de Ligue ayant lieu le 23 mars 2018 afin d'aborder la mise en place définitive de cette réforme, Françoise LAPICQUE fait néanmoins une présentation des pistes de travail et de l'état de réflexion actuel, qui seront la base des règlements soumis au vote du prochain Conseil de Ligue.

Elle indique que huit comités départementaux se sont déclarés favorables à une territorialisation complète des niveaux régionaux et départementaux du championnat par équipes, et que les comités des Ardennes et de la Marne avaient exprimé un avis négatif.

Partant de cet état de fait, la Commission Sportive Régionale qui s'est réunie le 27 novembre propose que pour la saison prochaine, le championnat se déroule avec huit divisions allant de l'Elite Régionale à la Régionale 7, par équipes de 4 sauf pour la dernière division qui se jouerait par équipes de 3. En cas de montée, les équipes marnaises et ardennaises intégreraient la pyramide régionale en Régionale 5, dernier niveau de présence des équipes de ces Comités Départementaux dans la pyramide.

Les autres éléments de la réflexion actuelle sont :

- Equipe complète en Elite régionale, possibilité d'un absent dans les divisions inférieures ;
- Classement minimum à 1100 points pour l'Elite Régionale et à 900 points pour la Régionale 1 ;
- Balles plastiques obligatoires jusqu'à la Régionale 4 ;
- Obligation d'équipes jeunes pour l'Elite Régionale, la Régionale 1 et la Régionale 2 ;
- Juge-Arbitre neutre et nommé par la CRA en Elite régionale ;
- Juge-Arbitre qui peut être du club recevant et joueur en Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3 ;
- Arbitrage partagé à tous les niveaux ;
- Horaires à définir par le club recevant en début de saison, selon les propositions suivantes et sachant que le choix devra être identique pour les équipes d'un club évoluant à un même niveau :
 - o ER : samedi 17h
 - o R1 à R3 : samedi 15h, samedi 17h, dimanche 9h30, dimanche 14h
 - o R4 : choix précédents + vendredi 20h
 - o R5 à R7 : choix précédents + autres soirs de semaine

A la suite de la présentation des pistes de réflexion, un débat s'instaure sur les propositions faites.

Certains s'interrogent sur la décision d'obligation d'équipes jeunes pour les seuls trois premiers niveaux, qui pourrait être un frein au développement.

Compte tenu que les jeunes peuvent jouer en championnat seniors, une majorité pense que les jeunes auront l'occasion de pouvoir jouer suffisamment.

Yann DEPRES pose la question de savoir pourquoi la réforme n'est pas mise en place pour tous les comités.

Pierre BLANCHARD, rappelle que, lorsque la proposition de réforme avait été proposée, il s'était engagé à ne pas l'imposer aux comités qui ne la souhaiteraient pas.

Adeline LENGERT pose la question sur le devenir du championnat féminin.

Pierre BLANCHARD annonce que suite, à la dernière réunion de la Commission Sportive Régionale qui avait proposé que le premier niveau féminin soit au niveau de la Zone, il avait pris contact avec Rémi MONNERET, Président de la Bourgogne-Franche Comté. A priori, il semblerait que cette solution ne rencontre pas d'opposition et qu'une demande sera faite officiellement auprès des anciennes ligues pour connaître leur position.

Françoise LAPICQUE devra néanmoins mener, avec la Commission Sportive et les féminines, une réflexion sur la création d'une compétition régionale par équipe féminine, déconnectée du championnat officiel et de ses contraintes.

7.3- REGLEMENTS SPORTIFS REGIONAUX DE LA DEUXIEME PHASE 2017/2018 (Françoise LAPICQUE)

Concernant la phase transitoire de constitution de cette nouvelle pyramide, Françoise LAPICQUE présente ensuite le projet de règlement sportif de la deuxième phase de cette saison 2017/2018, précisant que le premier de chaque poule accède au niveau supérieur, les descentes étant laissées à l'appréciation de la Commission Sportive Régionale qui devra travailler en prenant en compte les points classement moyen de la division. Les montées départementales sont également redéfinies pour tenir compte de la création de cette nouvelle pyramide.

Les règlements sportifs du championnat par équipes, pour la deuxième phase 2017/2018, sont adoptés à l'unanimité.

7.4- EQUIPEMENT DES CADRES REGIONAUX DE L'ARBITRAGE (Yohan DECLOMESNIL)

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, fait part d'une demande concernant l'équipement en maillot identique et identifiable pour les Juges-Arbitres et les Arbitres de la Ligue. Il souhaite qu'un maillot soit offert aux cadres officiant sur des compétitions organisées par la Ligue, et pouvoir mettre en place cette action dès les prochains Championnats du Grand Est individuels.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.5- COMMISSION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (Anthony SCREMIN)

Anthony SCREMIN, Président de la CREF, rappelle qu'il y a un gros travail à faire au niveau de la formation des dirigeants.

Il rappelle aussi qu'au niveau de la ligue, il y a deux référents emplois, Bernard SIMONIN et lui-même qui sont là pour aider les structures à créer et/ou à gérer leurs emplois.

Il fait part d'un courrier de la FFTT réceptionné ce jour même annonçant que la Ligue avait reçu l'aval fédéral pour l'ouverture de la formation BPJEPS TT à compter du 1er septembre 2018. Le Conseil de Ligue se réjouit de cette bonne information et remercie les acteurs qui se sont impliqués dans ce projet. Pierre LEGENDRE précise que l'ouverture au 1er septembre se fera, compte tenu des contraintes existantes, sous la forme de l'alternance, et que la formation via l'apprentissage ne démarrera qu'au 1er septembre 2019.

Bernard SIMONIN souhaite qu'une information soit diffusée auprès de nos dirigeants de clubs pour les informer de la mise en place de ce brevet professionnel en alternance dès septembre 2018, pour leur en expliquer l'utilité et l'opportunité pour le développement de leur club, et pour les motiver à collaborer avec la Ligue pour susciter des candidatures.

Pierre LEGENDRE fait ensuite le point sur les formations technique : une formation Animateur Fédéral a eu lieu à Maizières les Metz avec 13 participants et une autre est programmée prochainement à Strasbourg.

Quant aux formations en Arbitrage, un certain nombre se sont déjà déroulées lors de la première phase, avec un nombre de formés très satisfaisant, et d'autres sont au programme de la seconde phase sur tout le territoire.

POINT 8 - INFOS CTS

8.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Guillaume SIMONIN fait un premier bilan de l'action "Journée Départementale de Détection", en rappelant qu'il a eu l'occasion de visiter trois sites d'organisations. Il regrette l'absence de visibilité pour ces manifestations et a constaté qu'il n'y avait aucun affichage à jour, aucun dossard, et que, pour les ateliers, les noms des participants n'avaient fait l'objet d'aucun relevé.

Il informe de la venue d'Isabelle THIBAUD à Nancy le 8 janvier, où elle viendra présenter le Plan de Performance Fédéral aux cadres techniques, ainsi que d'une réunion de l'Equipe Technique Régionale le 31 janvier, réunion à laquelle l'ensemble des Conseillers Technique Départementaux est invité.

8.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE rappelle les actions importantes en cours et décrites précédemment, déclarant se tenir à la disposition en cas de besoin.

POINT 9 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, annonce que Silvia DA SILVA a déposé une demande de prolongation de son congé parental à temps partiel pour un an, qui a été acceptée. Silvia DA SILVA ne travaille donc que quatre jours par semaine, en règle générale du mardi au vendredi.

Il informe ensuite des suites en cours dans l'affaire opposant Caroline BURKHART à la Ligue au Conseil des Prud'Hommes.

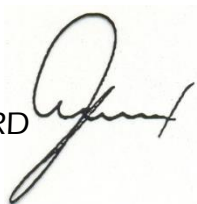
POINT 10 - DIVERS

Philippe BORDES, Président de l'Instance Régionale de Discipline, fait un rapide compte rendu de la dernière réunion de cette instance et des décisions de sanctions prises.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur assiduité et déclare la réunion close.

La séance est levée à 23h00.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

